



# Usine d'amiante : La transparence doit être faite sur la possible re-pollution du site !

Le 6 avril 2013, le site de l'ancienne usine d'amiante (CMMP) a été fracturé et des milliers de mètres cubes de terre, probablement polluée, ont été déversés sur ce terrain attenant à l'école maternelle du Bourg qui accueille 250 élèves.

Un mois plus tard, alertés par les associations de défense des riverains et des victimes de l'usine qui ont montré encore toute leur vigilance, les écologistes ont relayé cette information au public (1). Ce n'est qu'à partir de ce moment que la municipalité a réagi.

**Une telle négligence dans le traitement de ce grave délit est inacceptable.** Pour Alain AMEDRO, ancien adjoint à l'environnement qui a initié en 2008 une dépollution exigeante sous bulle du site et obtenu en 2012 du Conseil Régional 2 millions d'euros pour cela : *"Il faut tout mettre en œuvre pour trouver ces délinquants. Ils ont commis un acte particulièrement odieux au regard du difficile combat pour obtenir un chantier de dépollution exemplaire et la reconnaissance des victimes du site."*

Les écologistes demandent au Maire :

- **Que les analyses de la terre déversée soient rendues publiques**, qu'elles soient indépendantes, qu'elles testent tous les polluants ainsi que la nature géologique de la terre déversée pour retrouver les coupables.
- **Que la municipalité fasse toute la transparence** et nous explique pourquoi, les élus, les parents d'élèves, l'inspectrice de l'Education Nationale, les enseignants et les riverains **n'ont pas été tenus informés** de ces faits datant d'un mois et demi (deux conseils municipaux sans évoquer le délit).
- **Que le Conseil Municipal auditionne DeltaVille**, entreprise publique en charge de la sécurité des lieux, pour expliquer ce retard d'information, le défaut de surveillance du site sensible, et sa responsabilité dans le financement de la communication du maire (2).

Les écologistes condamnent fermement les tentatives d'intimidation pour discréditer les parents d'élèves qui ont permis d'informer la communauté éducative tenue à l'écart par la mairie. Le sujet mérite que chacun garde la dignité nécessaire face à ce grave problème de sécurité sanitaire exposant les enfants et les riverains.

**Tout doit être mis en œuvre pour que les coupables soient retrouvés et jugés.**

(1) communiqué Aulnay Ecologie - Les Verts du 3 Mai 2013 ; (2) Le Maire a reconnu lors du conseil municipal du 18 avril 2013 que Deltaville avait payé le dispositif des 58 réunions autour de la tablette 3D.

**Groupe Local EELV Aulnay-sous-bois**

[contact@aulnayecologie.fr](mailto:contact@aulnayecologie.fr) - Secrétariat : 01 48 79 44 48

Imprimé par nos soins